

Une étude ministérielle confirme les pesticides dans les eaux d'Artois-Picardie

Environnement. La Picardie fait partie des plus exposées à la présence de pesticides et nitrates dans ses eaux de surface et souterraines, selon « un état des connaissances » publié par le gouvernement.



Gaël Rivallain

Reporter

grivallain@courrier-picard.fr

Le service statistique des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports (SDES) a publié ce 4 mars un état des connaissances de la « qualité des eaux superficielles et souterraines en France ». La présence de plusieurs types de polluants est inventoriée par bassin hydrographique, en s'arrêtant sur les phosphates, les nitrates, les micropolluants mais aussi les pesticides. Et les cartes se

confirment défavorables pour la Picardie, terre d'agriculture intensive.

Sur les nitrates, dans les eaux de surface, « les valeurs les plus élevées s'observent sur une grande moitié nord de la France métropolitaine, notamment en Bretagne et en Normandie ». Pour les eaux souterraines, les nappes les plus contaminées se trouvent également dans la moitié nord du pays.

Sur les pesticides, cette étude s'ajoute à d'autres. En Artois-Picardie et Seine-Normandie, certains sous-bassins présentent plus de 80 % de cours d'eau avec un indice des pressions toxiques cumulées (IPTC) indiquant un risque avéré pour les écosystèmes aquatiques. Dans les eaux souterraines, les bassins de Seine-Nor-

mandie, Artois-Picardie et Rhin-Meuse sont les plus exposés, ainsi que les zones de grandes cultures de la Beauce et du Berry (bassin Loire-Bretagne). Sur la période 2021-2023, « les principaux dépassements de normes sont le fait de substances interdites depuis de nombreuses années ou de leurs métabolites », note le SDES, citant des substances bien connues en Picardie comme l'atrazine (2003) et le chloridazone (2020), à l'origine de bien des tracas en termes d'adduction d'eau potable.

L'étude chiffre à près de 15 000 les captages d'eau qui ont été fermés en France entre 1980 et 2025, la première cause de leur abandon étant due à la dégradation de la qualité de la ressource en eau (dans 32 % des cas), en



Dans les eaux souterraines, les bassins de Seine-Normandie, Artois-Picardie et Rhin-Meuse font partie des plus exposés aux pesticides.

particulier du fait de teneurs excessives en nitrates et ou pesticides.

35 millions d'euros de l'UE pour aider les agriculteurs d'Artois-Picardie à changer leurs pratiques

Pour rappel, la Commission européenne a annoncé il y a un an un plan d'aide de 35 millions d'euros destiné aux agriculteurs du bassin

Artois-Picardie pour compenser les surcoûts et pertes de bénéfices lorsqu'ils remplacent certaines cultures par d'autres nécessitant moins de pesticides et d'engrais, et/ou s'ils utilisent moins de pesticides et d'engrais azotés sur leurs cultures existantes. Applicable à titre expérimental sur des zones dites prioritaires, l'aide est encore accessible jusqu'au 31 décembre 2027. ●